

## Compte-rendu succinct de la Charrette du 22 février 2012 au café le Falco, 5605 Ave de Gaspé, Montréal

Étaient présents : David Bercier, Norbert XXX, Mas Ludivine, Pierre Moro-Lin, Vincent YYY, Sandra Tannous, Nathalie Casemajor, Emily Rose-Michaud, Sara Finley, Charlotte Gaudette, Frederic Froument, Benoit Delage, Marke Ambard, Thierry Martin.

Les gens se sont répartis en deux groupes et ont indiqué sur des cartes leurs visions de ce que l'aménagement du Champ des Possibles devrait inclure. Deux cartes principales ont été numérisées portant les noms de Équipe A.pdf et Équipe B.pdf. Il y a aussi trois autres cartes contenant d'autre information mais ce n'est pas le fruit du travail collectif des gens présents. Une en particulier, nommée Emily ?.pdf contient des informations d'intérêt majeur ; les autres, Carte C.pdf et Carte D.pdf contiennent des informations mineures. Ces documents se trouvent dans un dossier dont l'accès est restreint.

Les gens s'entendent que le revêtement d'une piste cyclable longeant la partie sud (système de repérage en vigueur à Montréal ; rotation d'environ 45 deg ouest p/r au nord géographique) le long devrait être d'un matériau perméable (cela exclue le bitume) à l'eau et permettant un drainage contrôlé afin de pouvoir, au besoin et si possible, récupérer les eaux de pluie. Également, l'éclairage devrait être d'une intensité plus faible que la normale avec un cône de lumière au sol de taille minimale et l'allumage de ce système d'éclairage se fasse par détection de mouvement afin de limiter la "pollution" lumineuse.

Certaines personnes voient très bien une bordure le long de la piste cyclable (entre autres - les sentiers pédestres à l'intérieur du site pourraient en bénéficier également). Cette bordure pourrait être constituée de peupliers (l'idée exprimée sur la carte B, le narrateur a aussi proposé une bordure avec de la mure ou de l'ortie pour confiner le trafic cycliste sur la piste).

À l'entrée ouest, sur de Gaspé, il a été question d'utiliser l'ancien terrain de stationnement (en attente d'acquisition par la Ville) comme parc pour enfants. En cet endroit, il pourrait y avoir un aménagement de forme triangulaire faisant office de carré de sable ou de petit étang. Ce triangle servirait également à contenir le trafic cycliste le long de l'axe dessiné par la piste cyclable et celui, pédestre en direction du sentier majeur vers le métro qui, à toutes fins pratiques, sépare le champ en deux parties à usages distincts. Au niveau de l'avenue de Gaspé, une signalisation adéquate a été envisagée jusque dans sa présentation par la suggestion qu'il pourrait y avoir une arche dont le contenu reste à définir. Cette signalisation pourrait s'insérer dans une autre sur la rue Saint-Viateur qui sert à sécuriser une intersection. J'en parle en détail plus loin dans ce document.

Sur Henri-Julien, l'accès au Champ serait signalé par des constructions artistiques afin de souligner aux gens se dirigeant dans cette direction qu'ils entrent dans un quartier où la création artistique est sa signature propre.

À chacun de ses points d'accès (incluant les accès pédestres mais peut-être pas tous), des panneaux informatifs ou des babillards pourraient être installés. Ces derniers serviraient à la communauté mais ne sont pas vus comme permettant un "allègement" pour les poteaux d'Hydro-Québec, seulement pour satisfaire un peu plus un besoin communicationnel énorme dans le quartier.

Enfin, sur le site lui-même, il faudra des bancs, principalement le long des sentiers pédestres mais ne négligeons pas d'autres endroits possibles et appropriés et qui n'ont pas été abordés en grand détail.

Le projet de piste cyclable envisagée devrait s'intégrer dans le réseau existant. Présentement,

il y a une piste sur la rue Clark et celle-ci est protégée entre le parc Lhasa-de-Sela (accoté sur le viaduc Rosemont-Van Horne) et la rue Laurier. À partir de Saint-Laurent et en direction est, il y a un autre tronçon qui n'est pas à proprement parlé protégé car l'aménagement consiste en marquage au sol. Donc, il faudra aussi songer à une piste sur la rue Saint-Viateur, du Champ jusqu'à la rue Clark. Cette idée n'a pas tout-à-fait été explicité ainsi ; il s'agit d'une plus d'une suggestion implicite dans le contexte d'intégration au réseau cyclable.

Cette intégration a suggéré aussi qu'une piste cyclable traversant le champ pourrait ne pas être la meilleure idée, en termes d'intégration au réseau. En effet, il semblerait que cela aille de soi que la piste partant du passage à niveau à venir puisse continuer en ligne droite sur Henri-Julien pour aller rejoindre la rue Laurier.

Il y a un point de sécurité déficiente à l'intersection de la rue Saint-Viateur et de l'avenue de Gaspé. La sécurité des piétons et des cyclistes est compromise par le trafic automobile parce que l'accès au Champ n'est pas en ligne droite avec la rue Saint-Viateur (en plus d'être caché pour le trafic sur de Gaspé en provenance de la rue Bernard). Comme le trafic sur de Gaspé est en sens unique (de la rue Bernard vers la rue Laurier), les automobilistes sur Saint-Viateur ne regardent que dans la direction opposée à l'accès au champ lorsqu'ils font leur stop à la "québécoise" (!) ; le résultat est que les piétons et les cyclistes ne peuvent se permettre un relâchement quelqu'il soit de la vigilance lorsqu'ils traverse l'avenue de Gaspé. Étant donné qu'on voudrait un endroit où il est possible pour les enfants d'y jouer, cette intersection pose un grave problème. Les participants ont songé à installer une signalisation afin de prévenir les automobilistes qu'ils s'approchent d'un endroit dangereux. Malheureusement, le comportement automobile sur Saint-Viateur Ouest aux différents stops n'est pas encourageant quand à sa réponse à une signalisation accrue.

Également, on ne peut ignorer le site de ce qui serait la rue Alma. Celle-ci, si elle existait, serait localisée entre Henri-Julien et de Gaspé, commencerait à partir de Maguire pour s'arrêter à la voie ferrée. Pour l'instant, il y a un corridor dont la largeur correspond à l'emprise d'une rue mais n'a pas d'aménagement prévu à court et moyen terme, en particulier parce qu'il s'agit de terrains privés. Elle est quand même utilisée par les piétons comme passage d'accès ou pour la promenade. S'il devait y avoir un aménagement sur ce site, il faudra qu'il soit de nature pédestre et qu'il joigne un des sentiers majeurs du Champ. Aux fins de jointure, un tel sentier serait plus proche de l'immeuble où se trouve le 5455 de Gaspé que de la clôture de Viandes Saint-Laurent.

Enfin, les Amis du Champ des Possibles ont l'intention de refaire le symbole de Roerich. Ce symbole sert à identifier les lieux qui ont une grande valeur artistique et culturelle. Il a été utilisé à grande échelle au cours de la Deuxième Guerre Mondiale afin de suggérer aux aviateurs qui l'apercevrait du haut des airs d'aller bombarder ailleurs. L'endroit où il a été érigé la première (et seule) fois est près de la piste cyclable mais pas à l'intérieur d'une éventuelle emprise de piste cyclable.